

# Décisions du Conseil municipal du 26 mai

## ◆ Sécurisation de la falaise du Fort (tranche 3) - signature Avenant n° 1 avec l'entreprise Eiffage Resirep

- Implantation d'un filet de protection supplémentaire de 48m de long qui se révèle nécessaire compte tenu des mouvements de la falaise détectés par les capteurs situés dans sa partie ouest (secteur initialement prévu en tranche 4) qui ont fait l'objet d'une mise en garde par le bureau d'étude Hydrogéotechnique.

- Acquisition de l'instrumentation par la commune en fin de chantier afin de permettre de poursuivre la surveillance permanente du site pendant une plus longue période et de prévenir les riverains en cas d'évolution du risque.

Montant total des travaux supplémentaires : 162 400 € HT.

Le montant global du marché HT passe de 1 028 280 € HT à 1 190 680 €, soit + 15,8 %.

*Prolongation du chantier de 8 semaines en raison des travaux complémentaires et des délais d'approvisionnement.*



## ◆ Finances

Implantation de caves urnes au cimetière de Gergovie avec la mise en place d'un tarif de ces installations funéraires à 700 € pour une concession de trente ans.

## ◆ Ecoles

Réévaluation des tarifs de la garderie et de la restauration scolaire (cf. règlement intérieur et site Internet). Les nouvelles grilles proposées amènent, sauf pour les premières tranches de revenus, une hausse qui permet de se rapprocher des tarifs pratiqués sur les communes équivalentes. Le reste à charge pour la commune demeure important et l'impact pour les familles sera limité.

## ◆ Associations

Détermination du montant des subventions aux associations : 15 143 €.

## ◆ Assainissement

- Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour le projet de remplacement du collecteur unitaire entre le réseau intercommunal et le bas de l'impasse de la Prairie (2<sup>nd</sup>e tranche des travaux réalisés en 2018) auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

- Choix du maître d'œuvre Auvergne Études pour les projets :

-> Impasse de la Prairie (enveloppe de travaux estimée à 60 000 € HT), mission complète de maîtrise d'œuvre de 5 300 € HT – Réalisation en 2021.

-> Avenue de la République (enveloppe de travaux estimée à 100 000 € HT), mission complète de maîtrise d'œuvre de 7 500 € HT – Réalisation en 2022.